

**MERCREDI 6 MARS 2019**  
**CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DE VTT**  
**A VARENNES VAUZELLES AU BOIS DE LA BROUSSE**

***INSCRIPTION nominative sur OPUSS jusqu'au lundi 4 mars 2019 à 14h.***

**Il faudra absolument donner la composition des équipes à David THOUAN pour qu'il puisse préparer le logiciel.**

**Une équipe est constituée de 4 élèves**

**Un JO obligatoire qui ne concourt pas, par établissement et par catégorie**

**Un accompagnateur adulte par établissement et par catégorie.**

***LIEUX et HORAIRES***

Le site des épreuves est le bois de la Brosse à Varennes Vauzelles, dans le secteur du CRAPA, au dessus de l'étang de Niffon.

**9h à 9h30 au plus tard** Accueil et parking.

Les véhicules et remorques se garent sur le parking du haut du CRAPA et sur celui de l'étang de Niffon.

**ATTENTION LA CIRCULATION AUTOUR DE L'ETANG EST RIGOREUSEMENT INTERDITE AUX VTT.**

**16H30** Fin du championnat après le GOUTER et les PODIUMS

***ORGANISATION DU CHAMPIONNAT***

• **AVANT LA COURSE :**

Dépose de la liste des licences imprimée sur OPUSS, confirmation des engagements et distribution des plaques de guidons (plaques à rendre en fin de journée)

**Apporter vos attaches pour les plaques**

**Pour le cross, prévoir 4 dossards de 4 couleurs différentes.**

Les parcours et horaires seront affichés sur place.

**Échauffement et reconnaissance des parcours de 9H30 à 10H15**

**Chaque établissement aura des horaires de passage qu'il devra respecter.**

La reconnaissance des parcours « trial » se fait à pied, elle est interdite en VTT.

Toute reconnaissance est encadrée par un adulte

**COLLEGE MIXTE ETABLISSEMENT** parité obligatoire 2G 2F (qualification des meilleures au championnat académique). Précision : 1 cadet ou 1 cadette maximum

**Les équipes non valides sont acceptées (exemple : 4 garçons)**

- « **EQUIPE SPORT PARTAGE** » **CATEGORIE AUTONOME** : 2 élèves en situation de handicap et 2 élèves valides. Une fille obligatoire avec handicap ou valide. Les élèves valides doivent appartenir à la même AS. Les élèves en situation de handicap peuvent être issus de plusieurs établissements.

**LYCEE MIXTE ETABLISSEMENT** mixité obligatoire au moins une fille ou un garçon (qualification des meilleures au championnat académique).Précision : 1 senior (garçon ou fille) maximum

- **LES EPREUVES:**

**Les équipes de ces catégories seront classées sur 3épreuves**

**Le CROSS**

Chaque équipe de 4 évolue sur un circuit de 1,6 km et doit parcourir 8 tours.

Le 1er coureur réalise un tour et passe le relais au 2ème coureur, le chrono s'arrête quand les 8 tours sont réalisés.

L'équipe est classée en fonction du temps mis pour boucler les 8 tours.

Le relais s'effectue en marchant dans une zone dédiée où chaque équipe est installée en box. (Un JO est affecté pour chaque box et a pour charge de pointer les boucles réalisées.)

**LE SLALOM/VITESSE**

La descente se fait sur une distance de 500m. Ce circuit débute par un chemin étroit et roulant qui débouche sur une zone de slalom et bosses entre les arbres jusqu'à l'arrivée.

La remontée se fait par un segment de la boucle de cross, sur une distance d'environ 500m.

**Le TRIAL**

Chaque élève passera sur 2 parcours différents à choisir parmi trois zones de difficulté croissante.

**Pour le bon déroulement de ces épreuves chaque établissement doit venir avec un responsable adulte et un jeune officiel qui ne concourt pas.**

**Nous solliciterons les accompagnateurs pour officier comme membre du jury.**

**Le service départemental organisera le repas du jury et le goûter des participants.**

- **SECURITE DES ELEVES**

- Casque obligatoire vérifié et parfaitement ajusté (bien ajuster la jugulaire)

- La descente se fera bras et jambes couverts (**Gants obligatoires**)

- VTT vérifiés (freins, roues, pneus, potence, transmission) et en bon état de fonctionnement

- Présence de pierres, branches, ornières, racines, boue etc.. sur les différentes épreuves

- Mettre des bouchons aux embouts des guidons

- Les cornes de guidons doivent être orientées vers le bas et enlevées pour le slalom/descente

- Serrez et raccourcissez les lacets, les rentrer dans les chaussures

- **LES SECOURS**

- Les élèves sont sous l'entière responsabilité de leur professeur d'EPS ou de l'accompagnateur responsable.

- Des secours seront présents et pourront en cas d'urgence décider d'une intervention sans autorisation préalable du professeur responsable.

- **MATERIEL**

- Chaque établissement prévoit de disposer de son propre matériel en état de fonctionnement et d'une trousse de réparation

- Apporter sifflet, téléphone portable

- Possibilité de monter des dômes pour se mettre à l'abri

**ATTENTION : IL N'Y A NI POINT D'EAU, NI SANITAIRES.**

**Merci de porter une attention particulière au respect des lieux : pas de détérioration de l'environnement et zéro déchet.**

**Des poubelles seront à votre disposition.**